

Bordeaux, le 17 juin 2026

Monsieur le Maire

Mairie
11, place du Général de Gaulle
33460 CUSSAC-FORT-MEDOC

RECUE
03 0
17 2026

Objet : Projet de modification simplifié du PLU de Cussac –Fort-Médoc

Dossier suivi par : Evanguelia Montarnier- 05 56 999 118
evanguelia.montarnier@cma-nouvelleaquitaine.fr

Monsieur le Maire,

Le projet de modification simplifié du PLU de Cussac-Fort-Médoc a pour objet d'adapter certaines prescriptions du règlement afin de faciliter la lecture et l'instruction des autorisations d'urbanisme. Les modifications portent essentiellement sur le règlement écrit, ainsi que sur des rectifications d'erreurs matérielles sur le zonage.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Nouvelle Aquitaine Gironde se réjouit de la mise en place de mesures de protection des linéaires commerciaux du bourg de Cussac. Pour le reste, les modifications n'appellent pas de remarque particulière et vont dans le sens d'une clarification de la réglementation du PLU.

Aussi, j'ai le plaisir d'émettre un **Avis Favorable** à ce projet de projet de modification simplifié du PLU de Cussac-Fort-Médoc.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sincères salutations.

Nathalie LAPORTE,



Présidente de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Région Nouvelle Aquitaine
Gironde